Acquisition d'un bloc de contrôle suivie du dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée avec intention de mettre en œuvre un
retrait obligatoire.

L'acquisition contribuera à accélérer le développement international, notamment aux États-Unis, et le
déploiement
de
la
technologie
SpineJack
®
: l
e leader
e
uropéen
des
solutions mini-invasives
en chirurgie du dos
entre dans une nouvelle
dimension
.

Une proposition de valeur significative pour les actionnaires actuels avec une offre en numéraire de 20
euros
p
ar action
.

Balma, 24 octobre 2017 (22h01 CEST) - Stryker Corporation, acteur mondial dans le domaine de la technologie médicale
, a
acquis
le 24
o
ctobre 2017
une majorité
du capital et des droits de vote de
VEXIM,
le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos
, coté
sur Euronext
Growth
(
FR0011072602 - ALVXM)
.

Stryker Corporation (NYSE:SYK) a acquis indirectement (via une filiale française) 4 115 151 a ctions VEXIM représentant 50,7% du capital non-dilu
é
et 50,3% des droits de vote de la
s
ociété
à un prix de 20
,0
euros par action en numéraire, et
170 745
bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (
BSAAR
)
représentant 37,1%
des
BSAARs
en circulation
,
à un prix de 3,91 euros par BSAAR en numéraire

.
Les actionnaires cédant
s
comprennent
des
fonds gérés par Truffle Capital, Bpifrance et
Kreaxi
, ainsi que
certains dirigeants
de VEXIM.

Le prix d'acquisition de 20,0 euros par action représente une prime de 29,4 % sur le cours de bourse de l'action à la clôture du 23 octobre 2017 (15,46 euros) et de 34,4 % et 57,6 % sur les cours de bourse moyens pondérés par les volumes au cours des 6 et 12 derniers mois, respectivement (14,89 et 12,69 euros)
. Ce prix
correspond à une
valeur des fonds propres sur base pleinement diluée de la société
d'environ
183 millions d'euros
, et à une valeur d'entreprise d'environ 162 millions d'euros
.

« Nous sommes fiers d'annoncer cette transaction et extrêmement enthousiastes à l'idée que
VEXIM
rejoigne la
division
«
Interventional
Spine
»
de
Stryker
,
que
nous
considérons

comme
parfaitement
complémentaire
à
nos activités
.
Intégrer le groupe
Stryker
va nous
permettr
e
d'atteindre
plus rapidement
notre objectif de devenir
un
leader
mondial
de
la
microchirurgie du
dos
, à travers la consolidation de
nos positions de marché en Europe
et
le développement de notre présence
à l'international
. Nous
bénéficier
ons ainsi
de la puissance de la
plateforme commerciale de Stryker
en
traumatologie du dos
pour accélérer le déploiement de notre offre
SpineJack
®
.
Stryker est
par ailleurs
le partenaire idéal
pour le développement futur de notre technologie sur le marché américain
.
L'étude
clinique

en cours, menée
en vue d'une
demande d'
autorisation réglementaire 510(k)
par la FDA américaine, progresse de façon satisfaisante et devrait nous permettre de déposer notre demande formelle d'autorisation en 2018
.
Cette
transaction
emblématique
récompense à la fois la
croissance
exceptionnelle de nos
ventes
au cours
des cinq dernières années
(
avec
un taux moyen
de 73% entre 2011 et 2016
)
et
l'engagement et
l'
expertise
de tous les salariés de VEXIM
.
Au cours des
9 premiers mois de
l'année 2017
,
nos ventes ont continué à croître de façon soutenue avec un chiffre d'affaires de
5,4
m
€
pour le T3, et
nous
attendons toujours
une performance
solide
sur le T4
.
Nous réitérons
ainsi
notre objectif d'atteindre
la

rentabilité sur
l'année 2017,
permise par
la forte croissance de nos
ventes
,
qui
devrait s'établir
à
25%
en année pleine
. Cette transaction est
dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes de
VEXIM
: clients,
salariés
et actionnaires.
Au moment où
VEXIM
s'apprête à entrer dans une nouvelle
dimension
au sein
du groupe
Stryker,
j'aimerais
remercier chaleureusement nos actionnaires de référence
:
Truffle Capital, qui a cofondé
VEXIM
, Bpifrance et
Kreaxi
, qui ont
fait preuve d'un soutien sans faille
au fil des années »,
a
commenté
Vincent
Gard
è
s
, Directeur G
é
n
é
ral de
VEXIM

.

« Cette transaction illustre bien la vitalité en France de l'innovation de rupture en Medtech », a ajout
é
le Dr
Philippe
Poulett
y
, Directeur G
é
n
é
ral de Truffle Capital.

Selon la réglementation en vigueur, Stryker France MM Holdings SAS, filiale à 100% de Stryke r Corporation,
déposera
le 25 octobre 2017
un projet d'
Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPA
S
) auprès de l'
Autorité des Marchés Financiers
(«
AMF
»)
visant l'ensemble des
actions et
des
BSAARs
de
VEXIM
non détenus
par l'initiateur
à l'issue de la transaction
de bloc
,
à des conditions identiques à celles proposé
es dans le cadre
du
b

loc
(ci-après «
l'Offre
»).
Stryker
envisage
de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire si
, à l'issue de l'Offre,
les titres non apportés représentent moins de
5% du capital et des droits de vote
.

Le Conseil d'administration de VEXIM, réuni ce jour, a approuvé à l'unanimité et sans réserve
l'Offre qu'il consi
dère être dans l'
intérêt de la
s
ociété,
de
ses actionnaires
et de
ses employés, et recommande
ainsi
que
l'ensemble des
actionnaires et détenteurs de
BSAARs
apportent
leurs titres
à
l'Offre.
Conformément
aux dispositions réglementaires
,
VEXIM va
déposer auprès de l'AMF
un
projet de note en réponse
qui

comprendra
l'avis motiv
é
du Conseil d'Administration
de VEXIM
et
le
rapport
d'
Associés en Finance
, expert
indépendant
nommé conformément aux dispositions du Règlement Général de l'AMF
(
articles 261-1 I et II
)
se prononçant sur le caractère équitable des termes et conditions de
l'Offre, en ce compris dans l'hypothèse d'un
retrait obligatoire.
L'opération devrait se clôturer au quatrième trimestre 2017
.

La documentation relative à l'Offre est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-fra
nce.org) et
de VEXIM
, rubrique
«
Investisseurs
»
(
www.vexim.com
)
.

Goldman Sachs (conseil financier) et Dechert LLP (conseil juridique) ont conseillé VEXIM dans le cadre de cette transaction. BNP Paribas intervient en qualité de conseil financier de Stryker et banque présentatrice de l'Offre, Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP en tant que conseil juridique de Stryker.

Point sur l'étude clinique FDA en cours :

Une étude clinique dite « FDA », étude européenne prospective, multicentrique et randomisée comparant la sécurité et l'efficacité du dispositif de nouvelle génération SpineJack® à la cyphoplastie par ballonnets, est actuellement menée en vue d'une demande d'autorisation réglementaire 510(k) par la FDA (Food and Drug Administration) américaine. Cette étude se poursuit selon le calendrier envisagé et devrait permettre à VEXIM de déposer

sa
demande formelle d'autorisation
au cours de l'année
2018
.

À propos de VEXIM, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), VEXIM s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date Truffle Capital ainsi que de subventions publiques BPI, VEXIM a conçu et développé le Sp
ineJack
®
,
un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le
Masterflow
TM
, un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical. La Société compte à l'heure actuelle 67 collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international. VEXIM est cotée sur le marché Euronext Growth
depuis mai 2012. Pour de plus ample
s informations, rendez-vous sur
www.vexim.com

SpineJack®, un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack® réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack ® comprend 3 implants en titane de 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95 % des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack ® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

À propos de STRYKER

Stryker est l'une des plus importantes sociétés au monde dans le domaine de la technologie médicale et, aux côtés de ses clients, est déterminée à améliorer les soins de santé. L'entreprise offre des produits et services innovants dans les domaines orthopédiques (Orthopaedics), médical et chirugical (Medical and Surgical), ainsi que neuro-technologiques et vertébral (Neurotechnology

and
Spine
), contribuant à l'amélioration des résultats des patients et des hôpitaux. Plus d'informations sont disponibles sur le site
www.stryker.com
.